

# Rewild : histoire du passage d'une gestion traditionnelle des espaces verts à une gestion différenciée

Émilie Andrieu<sup>1</sup>  
David Charamel<sup>2</sup>  
Julien Melilli<sup>2</sup>

## CORRESPONDANCE

[emilie.andrieu@inrae.fr](mailto:emilie.andrieu@inrae.fr)

## RÉSUMÉ

Le projet Rewild (Réinvention écologique et innovante de la gestion des espaces verts) a été financé par l'appel à projets « pépinière RSE » en 2022. Ses objectifs étaient de transformer les modalités de gestion des espaces verts des trois sites toulousains concernés par le marché d'entretien (soit 94 000 m<sup>2</sup> au total) afin d'améliorer leur qualité écologique, mais aussi de mieux comprendre les perceptions et utilisations de ces espaces par les agents en les impliquant le plus possible dans la réflexion globale. Ce projet a été porté par le groupe de travail biodiversité (GTB) créé dans le cadre de la politique RSE du centre INRAE Occitanie-Toulouse, qui porte des actions en faveur de la biodiversité. Le GTB regroupe 12 agents volontaires issus de 6 des 26 unités du centre, ainsi que des représentants des services d'appui directement concernés par la thématique.

## MOTS-CLÉS

Espaces verts ; gestion différenciée ; services écosystémiques ; concertation

---

1 INRAE, UMR DYNFOR 1201 INRAE-INPT Agro Toulouse El-Purpan, 31326 Castanet-Tolosan Cedex, France.

2 INRAE, SDAR, 31326 Castanet-Tolosan Cedex, France.

# Rewild: From traditional to differentiated management of green spaces

Émilie Andrieu<sup>1</sup>  
David Charamel<sup>2</sup>  
Julien Melilli<sup>2</sup>

## CORRESPONDENCE

[emilie.andrieu@inrae.fr](mailto:emilie.andrieu@inrae.fr)

## ABSTRACT

The Rewild project (Ecological and Innovative Reinvention of Green Space Management) was funded in 2022 through the «CSR Incubator» call for projects. Its main goals were to transform the green space management practices across three Toulouse INRAE sites – covering a total of 94,000 m<sup>2</sup>– to enhance their ecological quality, and to get a better understanding of how employees use and perceive these spaces by involving them as much as possible in the overall design process. The project was led by the Biodiversity Working Group (GTB), created under the CSR policy of the INRAE Occitanie-Toulouse center, which coordinates biodiversity-focused initiatives. The GTB brings together 12 volunteer staff members from 6 of the center's 26 units, along with representatives from support services directly involved in the topic.

## KEYWORDS

Green spaces; differentiated management; ecosystem services; consultation

---

<sup>1</sup> INRAE, UMR DYNAMFOR 1201 INRAE-INPT Agro Toulouse El-Purpan, 31326 Castanet-Tolosan Cedex, France.

<sup>2</sup> INRAE, SDAR, 31326 Castanet-Tolosan Cedex, France.

## Introduction : La nature sur le lieu de travail

Les espaces verts peuvent supporter de nombreuses fonctions écologiques et services écosystémiques en zone urbaine. Ils participent au maintien de la biodiversité en ville, d'un sol vivant contribuant au bon fonctionnement des cycles biogéochimiques. Ils permettent aussi la régulation des flux d'eau dans ces espaces très imperméabilisés et améliorent les conditions micro-climatiques (augmentation de l'humidité et diminution de la température du sol), d'où leur qualificatif d'îlots de fraîcheur. De nombreux projets d'aménagement tentent de les connecter en réseaux écologiques, créant ainsi des trames vertes (végétales), brunes (sol), etc., qui favorisent les échanges d'organismes entre ces petits îlots plus ou moins artificialisés.

Par ailleurs, il a été démontré qu'être en présence de nature, y compris sur son lieu de travail, a un effet bénéfique à plusieurs niveaux (Hartig, 2014 ; van den Bosch et Sang, 2017, et Gritzka *et al.*, 2020) : sur la santé mentale, par exemple le stress, l'anxiété ou la dépression, mais aussi sur la santé physique, sur les capacités cognitives et sur la créativité. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer ces effets bénéfiques de la nature : la théorie de la restauration de l'attention (Kaplan et Kaplan, 1989) et la théorie de la réduction du stress (Ulrich, 1983). Ces effets bénéfiques peuvent être liés à une utilisation directe de ces espaces verts, via la réalisation d'activités physiques ou le simple passage dans ces espaces, ou de façon indirecte par une vue de la fenêtre de son bureau. Enfin, ces espaces sont aussi des lieux de convivialité et d'échanges.

Redonner sa place à la nature sur le lieu de travail est donc non seulement un enjeu de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), mais aussi de qualité de vie et conditions de travail (QVCT).

## De nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité, mais pas que !

Les espaces verts sont donc des espaces multifonctionnels dont les différentes fonctions doivent être considérées de concert et dont la qualité dépend directement de la façon dont ils sont gérés. Afin d'adapter cette gestion aux différents usages de ces espaces tout en améliorant leur état écologique, de nombreuses collectivités, entreprises, mais aussi des particuliers, font appel à la gestion dite différenciée. Ainsi les zones de passage sont régulièrement entretenues, mais en limitant au maximum leur emprise et la sévérité des interventions (par exemple en définissant une hauteur de coupe d'herbe minimum, un nombre de tontes maximum). Les autres zones sont gérées de la façon la moins interventionniste possible (par exemple avec une unique fauche annuelle automnale). Les objectifs sont de réduire les perturbations infligées à la faune et à la flore et d'améliorer la qualité des habitats, tout en proposant un meilleur cadre de vie aux utilisateurs de ces espaces. En outre, la diminution de la fréquence des passages et l'utilisation d'un matériel plus adapté réduisent les

pollutions de l'air par les véhicules et l'outillage thermique, du sol par la limitation de l'utilisation des plastiques (rotofil) et la pollution sonore (matériel en partie électrique).

La gestion des espaces verts du centre Occitanie-Toulouse était jusqu'alors très interventionniste, causant une dégradation importante de l'intérêt écologique de ces espaces. Elle était aussi source de nuisances récurrentes pour les agents telles qu'une pollution sonore importante liée à la multiplication des passages de tondeuses et de souffleuses, une incompréhension sur les tailles des arbres et arbustes créant régulièrement des conflits entre le personnel de l'entreprise gestionnaire des espaces verts et des agents du centre. Une transition vers une gestion différenciée semblait donc opportune.

La méthode de travail souhaitée était d'associer les agents au changement de gestion :

- en travaillant de façon concertée entre les agents et les services d'appui dès le début du projet, ce qui permet la structure même du GTB ;
- en proposant aux unités de recherche et autres structures présentes sur le campus de rencontrer le GTB afin de recueillir leurs avis et leurs attentes sur un changement de gestion des espaces verts, ou de travailler sur des projets ciblés avec des étudiants de l'école d'ingénieurs agronomes AgroToulouse (Institut national polytechnique de Toulouse) ;
- en favorisant des échanges interactifs avec tous les agents afin de connaître leurs perceptions des espaces verts, de quantifier leurs usages et l'apport de ces espaces à leur qualité de vie au travail, et d'initier une réflexion sur leurs aménagements futurs.

## Déroulé du projet en 4 étapes

Un changement aussi important que le passage d'une gestion traditionnelle des espaces verts à une gestion différenciée ne peut se faire qu'à l'occasion du renouvellement du marché public ; cela oblige à respecter le calendrier de la procédure de formalisation des pièces du marché, sa publication et la sélection du prestataire, impliquant les services prescripteurs Logistique et RSE, accompagnés par le service achats-marchés (environ 8 mois entre la finalisation du cahier des charges et la notification du marché). Dans notre cas, la publication de l'offre de marché en décembre 2023 contraignait le GTB à avoir défini les besoins techniques permettant la rédaction du nouveau cahier des charges en mars 2023, soit 7 mois à partir du début du projet Rewild.

**La première étape** pour le GTB a été le recrutement d'un prestataire ayant une expertise en gestion différenciée afin d'organiser des animations, d'expliquer le projet, de conduire les réunions au sein du GTB. Cette étape était essentielle afin que chaque représentant des services d'appui et chaque membre volontaire du groupe puisse faire valoir ses attentes et contraintes de façon sereine. Ainsi, pour traduire l'ensemble des éléments dans un cahier des charges, les conseils fournis par le prestataire ont été mis en confrontation avec les contraintes techniques iden-

tifiées par les services Logistique et travaux du centre, invités au GTB pour leurs compétences métiers essentielles à la bonne conduite des espaces verts (exemple de contraintes : distance minimale entre les branches et les bâtiments, présence de réseaux enterrés). La prise en compte de ces facteurs a permis la définition de trois niveaux de contraintes (forte, intermédiaire, faible), eux-mêmes renvoyant aux trois types d'entretien de la gestion différenciée. Ces modalités ont respectivement pris la forme de zones de tonte (entretien régulier nécessaire), de zones de fauche (entretien intermédiaire pour empêcher le développement de végétaux à racines profondes pouvant endommager les réseaux) et d'îlots de biodiversité (zones sans contraintes particulières et sanctuarisées). Un document technique a été rédigé et établi de façon concertée, détaillant l'ensemble des modalités de gestion validées par les différentes parties prenantes du GTB (Encadré 1).

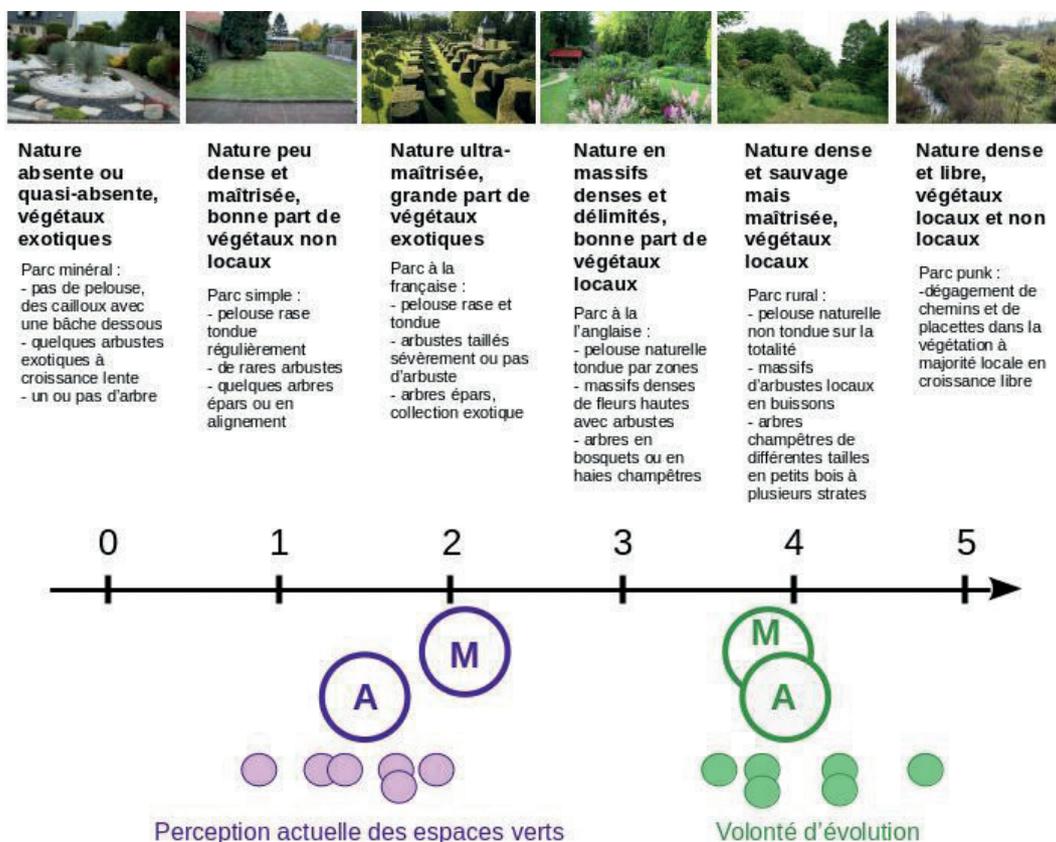
En parallèle, le GTB a initié plusieurs discussions et projets autour des modalités de gestion des espaces verts.

Tout d'abord, le GTB a contacté les directions des six principales unités concernées par le marché de gestion des espaces verts (sites de Auzeville-Tolosane, de Saint-Martin-du-Touch et domaine de Langlade), ainsi que les autres structures présentes sur ces sites (Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et Université Paul Sabatier), afin de proposer une réunion permettant de recueillir leurs avis et demandes spécifiques. Trois unités ont accepté, dont

une qui a participé à un des deux projets partenariaux étudiants de l'Agro Toulouse portant sur des aménagements en faveur de la nature.

Une réunion d'échange a aussi été réalisée avec des représentants du collectif CO2R (Collectif pour une recherche responsable, qui regroupe 73 agents de 14 unités du centre INRAE Occitanie-Toulouse).

Ensuite, des animations à la sortie des deux restaurants INRAE ont permis à un grand nombre de collègues de parler de leurs attentes sur la gestion des espaces verts et de se positionner sur le sujet de façon ludique. La publicité a été réalisée par le service communication du centre, qui a adressé un message à tous les agents et relayé l'information via l'intranet. Ce type d'animation a eu un véritable succès grâce à la richesse des échanges avec les dizaines d'agents ayant participé. Nous avons montré une frise représentant toute la diversité des gestions des espaces verts, de la nature ultra-maîtrisée au jardin dit « punk ». Les collègues devaient placer sur la frise leur perception de la gestion actuelle et leur envie d'évolution de cette gestion. La perception de la gestion réalisée jusqu'alors était celle d'une nature très maîtrisée basée sur des espèces exotiques. Lorsqu'il leur a été demandé de positionner leur espace vert idéal sur leur lieu de travail, ils ont pour l'immense majorité exprimé le désir d'avoir des espaces verts plus sauvages tout en restant maîtrisés, avec de la végétation locale (Figure 1).



**Figure 1.** Frise représentant la perception qu'ont les agents des modes de gestion des espaces verts actuelle et souhaitée, par site (grands cercles : A pour Auzeville, M pour Saint-Martin-du-Touch, unité Toxalim) et pour les différentes unités d'Auzeville ayant le plus répondu (Agir, CEFS, Dynafor, GenPhySe, LIPME et SDAR).

## Encadré 1. La nouvelle gestion sur les sites INRAE Occitanie-Toulouse

### Des arbres et des arbustes respectés

Dorénavant, la taille des ligneux doit être une exception et non la norme. Ainsi, ne sont taillés que les individus qui le nécessitent pour des raisons de mise en sécurité des personnes (chutes de branches), de facilité de passage (en bordure de voirie et de chemins piétonniers) ou pour assurer l'intégrité des bâtiments (branches en contact des murs ou des toitures). Les dates de taille (pas de taille entre le 15 mars et le 31 juillet) seront dorénavant respectées afin de préserver l'intérêt des arbres et arbustes pour la faune (période de nidification, de floraison et de fructification qui sont d'importantes ressources alimentaires). Les produits de taille et de coupe sont laissés dans les îlots de biodiversité afin de fournir des abris (pour les hérissons par exemple) et du bois mort (un habitat très déficitaire en milieu urbain).

### Des tontes moins sévères et sur des surfaces limitées

La surface des tontes a été drastiquement réduite, et elles sont uniquement réalisées dans les zones le nécessitant, sur 1 m de large, autour des bâtiments et des voies afin de faciliter l'accès, même lorsque les longues tiges des graminées ploient, et sur les petites surfaces ne permettant pas le passage des engins de fauche. Elles sont légèrement moins fréquentes annuellement (10 passages planifiés au lieu de 12) et une hauteur minimale de coupe a été instaurée (10 cm minimum) afin de protéger la flore et les sols. Les produits de tonte sont laissés à décomposer sur place. Dans ces zones, la tonte au rotifil à proximité immédiate des ligneux, qui causait de nombreuses blessures au collet et de la mortalité, a été proscrite (distance minimale de 50 cm), ce qui permet aussi de déposer à leurs pieds du paillage et du compost issus des tontes et des tailles.

### Une augmentation des surfaces en zones de fauche

Les zones les plus éloignées des bâtiments et peu ou pas fréquentées sont gérées comme des prairies avec une fauche annuelle tardive. Celle-ci permet de préserver les habitats herbacés de nombreuses espèces et leurs ressources alimentaires (fleurs et graines), mais aussi de soutenir la reproduction des plantes et de protéger les sols (température, humidité, absorption de l'eau). Depuis le passage de la tonte régulière à la fauche annuelle, ces surfaces ont presque quadruplé en passant de 4 112 à 15 282 m<sup>2</sup>.

### La mise en place de sanctuaires : les îlots de biodiversité

Les îlots (Figure 1) sont des zones de non intervention, sans taille ni fauche. La libre évolution va progressivement faire la part belle aux ligneux par régénération naturelle, avec un point de vigilance sur la survenue d'espèces exotiques envahissantes (ailante, pyracantha, raisins d'ours, etc.). Des aménagements pourront être envisagés, par exemple le dépôt de produits de taille ou de coupe de ligneux, mais aussi en fonction des demandes de collègues (plantations) ou de manques de certains habitats (rocheux). Au total, ce sont 804 m<sup>2</sup> qui ont été sanctuarisés, soit l'équivalent de 2 % de la surface totale du marché d'entretien.

### Une réflexion sur l'exportation des déchets verts

L'exportation systématique des produits de tonte, de taille ou de coupes entraîne un appauvrissement progressif des sols et de nombreux transports émettant des GES. Ce qui était autrefois vu comme des déchets est maintenant considéré comme une richesse. Les produits de tonte ou de fauche sont laissés sur place pour améliorer la qualité du sol, ceux des coupes de ligneux sont laissés en tas, en bordure des îlots, pour fournir des habitats à différentes espèces et protéger les communautés d'organismes saproxyliques (qui dégradent le bois mort). L'excédent est composté et réutilisé localement dans les espaces verts ou dans le jardin partagé.



Les 12 îlots de biodiversité (d'une surface d'environ 800 m<sup>2</sup>) ont été délimités par des poteaux et de la corde dans les espaces verts du site d'Auzeville, lors d'un chantier participatif en février 2024. Aucune intervention n'est prévue dans ces espaces (hormis la gestion des plantes exotiques envahissantes) : ils vont donc évoluer naturellement.

Enfin, durant la même période, deux groupes de 8 étudiants ingénieurs de l'Agro Toulouse en projet partenarial ont été encadrés par le GTB afin, d'une part, de proposer des suivis de biodiversité sur les sites toulousains d'INRAE, avec des protocoles adaptés et autant que possible associés à des dispositifs de science participative nationaux et, d'autre part, de proposer des aménagements en faveur de la biodiversité en concertation avec l'unité concernée (Toxalim, site de Saint-Martin-du-Touch).

**La seconde étape** a consisté à transposer les dispositions du document technique dans les pièces constitutives du marché d'entretien lors de sa rédaction par les services d'appui Logistique et RSE du centre. Les principales attentes ont été listées dans un Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP), documentant les exigences concernant la prestation. En complément, certains facteurs ont été utilisés pour définir la trame du mémoire Développement durable, qui devait être complété par les candidats, et qui a permis de les départager. Les notes obtenues sur ces items, pour lesquels les membres du GTB ont pu émettre un avis consultatif, ont été prises en compte à hauteur de 20 % de la notation globale appliquée par les deux services prescripteurs du marché, Logistique et RSE.

**La troisième étape** a consisté à mieux cerner les usages et fréquentations des différentes zones des espaces verts et les attendus des collègues. L'ambition originelle était de proposer un

stage de master 2 en géographie humaine ou ethnologie pour évaluer en détail les différentes valeurs associées aux espaces verts grâce à des entretiens. À défaut de parvenir à recruter une ou un étudiant, le GTB a réalisé une enquête en ligne, envoyée début 2024 aux 1200 agents du centre Occitanie-Toulouse. Une contractualisation avec la Junior-Entreprise de l'Agro Toulouse a permis l'analyse et la mise à disposition d'un rapport sur cette enquête (Figure 2). Les résultats de l'enquête montrent une importante utilisation des espaces verts des sites de Toulouse, que ce soit pour des activités récréatives, conviviales, pour des moments calmes, pour manger, mais aussi pour des réunions de travail. La quantification de ces usages a permis une prise de conscience de l'importance des espaces verts dans notre quotidien de travail, la nécessité de dépasser l'idée qu'ils sont simplement ornementaux et de mieux penser leur gestion mais aussi leur aménagement.

**La quatrième et dernière étape** a permis de communiquer sur les changements de gestion grâce à la mise en place de panneaux pédagogiques (Figure 3) et à une animation des membres du GTB et de l'entreprise prestataire qui ont présenté la nouvelle gestion lors de la Fête de la nature 2024.

## Et la suite ?

Le projet Rewild est aussi la base de différentes réflexions et actions qui sont ou seront menées dans le cadre de la RSE du centre, et en partie par le GTB.

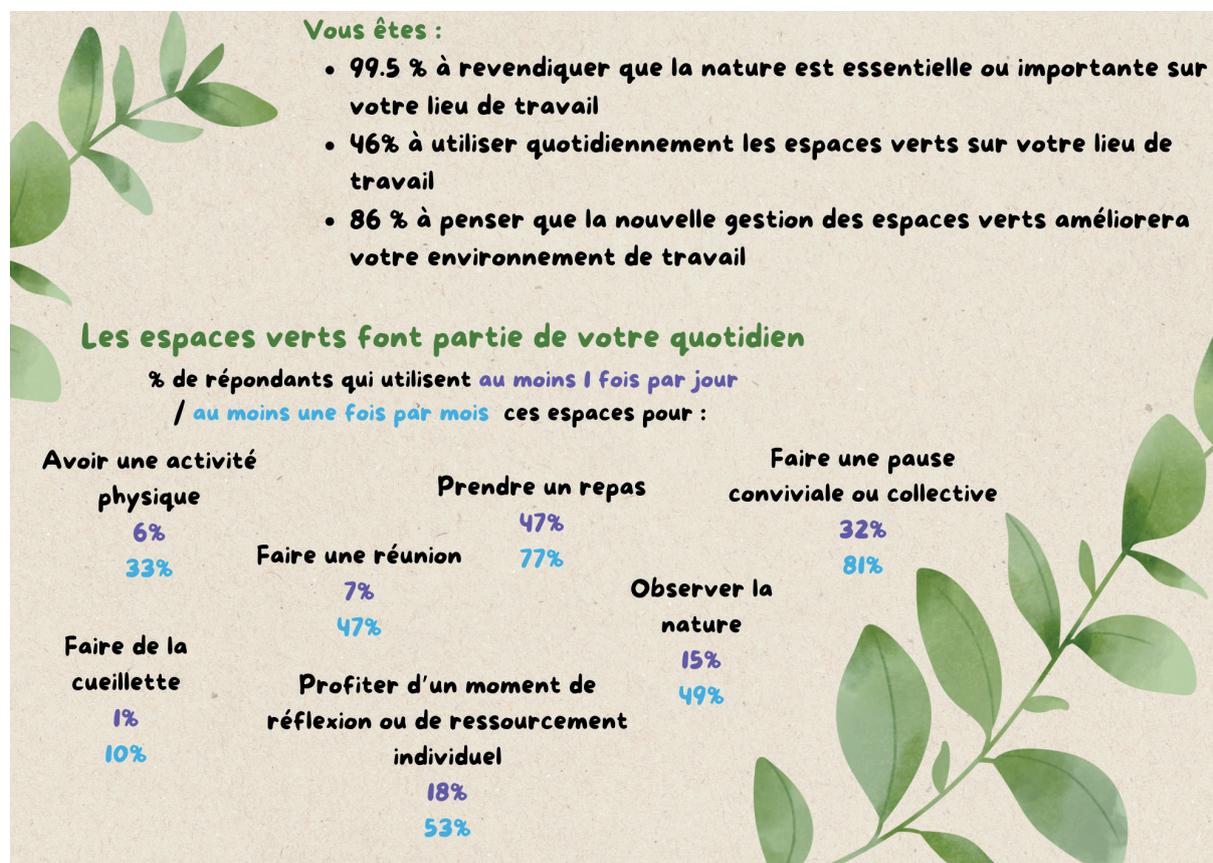


Figure 2. Principaux résultats de l'enquête « Les espaces verts font partie de votre quotidien » sur 207 répondants (envoyée aux 1 200 agents du centre).



Figure 3. Alice Varoquaux, illustratrice spécialisée dans la vulgarisation scientifique, a créé une synthèse dessinée expliquant la démarche de la gestion différenciée, visible sur des panneaux installés à l'accueil des sites d'Auzeville et de Saint-Martin-du-Touch.

Tout d'abord, un certain nombre de suivis de la biodiversité sont mis en place et seront étoffés (Figure 4). Les trois objectifs de ces suivis sont d'évaluer le niveau de biodiversité existant, de suivre l'évolution de cette biodiversité à la suite des changements de pratiques, mais aussi d'être un support pédagogique lors d'animations qui permettront aux collègues d'améliorer leurs connaissances sur la biodiversité. Ces suivis doivent être non létaux et dans la mesure du possible intégrables à des programmes de suivi participatifs régionaux ou nationaux. Actuellement, quatre suivis sont en place.

- **La flore** : 1) les relevés botaniques qui ont été réalisés dans les îlots de biodiversité en 2024 montrent déjà l'émergence de plantules issues des essences proches dont diverses espèces de chêne et d'érable, prémices de la recolonisation par les ligneux. Ils ont été complétés en 2025 et seront réactualisés tous les trois ou quatre ans. 2) Par ailleurs, toutes les espèces ligneuses du centre sont actuellement recensées et cartographiées. 3) les dendromicrohabitats des arbres, c'est-à-dire leurs particularités morphologiques support de biodiversité, comme les cavités, sont en cours de recensement. 4) Enfin, l'intégration de certains arbres au programme de sciences participatives l'Observatoire des saisons Occitanie permettra de suivre les effets du changement climatique sur la phénologie des espèces.
- **La faune nocturne** : un suivi des chauves-souris et des sauterelles (chants nocturnes dans les ultrasons) par enregistreurs a été mis en place en 2024 sur les espaces verts

et sur le domaine d'Auzeville, avant d'être étendu aux sites de Saint-Martin et de Langlade en 2026.

- **Les papillons de jour** : leur relevé débutera en 2026 et sera réactualisé tous les deux ans.

De plus, deux réflexions sont en cours dans le GTB.

- **Sur les nouvelles plantations** : le groupe réfléchit aux différents éléments guidant le choix des nouvelles espèces à planter et leur localisation, dont leur adaptation aux distances des bâtiments et voies, leur profondeur racinaire en fonction des contraintes techniques, l'origine des plants (locaux) et leur adaptation aux futures conditions climatiques, à leurs caractéristiques (besoin en eau et rusticité), leurs ressources pour la faune et leur étalement au cours de l'année.
- **Sur la régénération naturelle des ligneux** : une partie des espèces qui se sèment spontanément sont des espèces ornementales ou exotiques, voire envahissantes (*Pyracantha* par exemple), ce qui demande de réaliser une liste et un plan d'action afin de surveiller et d'éliminer les espèces non désirées.

Le projet Rewild a aussi permis d'initier des collaborations avec des enseignants de l'Agro Toulouse. En effet, la gestion différenciée mais aussi la plantation de haies sur le domaine expérimental sont d'un fort intérêt pédagogique pour les étudiants qui viennent régulièrement réaliser des relevés et expérimentations, par exemple sur la qualité du sol.



**Figure 4.** Plusieurs suivis de biodiversité ont été initiés sur le centre d'Auzeville, par exemple la flore dans les îlots de biodiversité (relevé botanique à gauche), la présence de dendromicrohabitats sur les arbres (au centre) et les chauves-souris et sauterelles qui émettent leurs chants la nuit et dans les ultrasons (capteur Audiomoth à droite).

## Rewild, une base de travail pour les autres centres INRAE

Le projet Rewild est une base de travail solide pour les autres centres souhaitant modifier les pratiques de gestion.

En premier lieu, le projet a montré la possibilité d'une réflexion concertée. Il a été novateur au sein d'INRAE avec la mise en place d'une collaboration autour d'une des thématiques du plan d'action national de RSE entre des agents volontaires (voire experts scientifiques pour certaines et certains) et les services d'appui compétents en la matière. Cette réflexion concertée et croisant les différents cœurs de métier a été animée en fonction des échéances propres à la vie du centre pour permettre la déclinaison concrète de ses conclusions. En plus du volet technique, le projet Rewild représente un exemple réussi de collaboration appui/recherche dans le cadre du GTB, en cohérence avec le plan de modernisation des fonctions support 2022-2025 qui doit être décliné sur l'ensemble des centres. Cette méthodologie est expérimentée sur le centre Occitanie-Toulouse pour des thématiques RSE autres que la biodiversité (mobilité, numérique, déchets...) avec des retours très encourageants et représentant une réelle opportunité de déploiement en local du volet gouvernance de la politique RSE d'INRAE.

De plus, Rewild a permis de mettre en évidence certaines difficultés et points de vigilance. Ainsi, le changement en profondeur des pratiques liées au marché n'est possible que lors de son renouvellement, dont le calendrier très contraint nécessite d'obtenir une définition technique très en amont. Puisque le processus consultatif implique une complexité et des délais supplémentaires pour l'élaboration du cahier des charges, l'ensemble de la démarche nécessite un rétroplanning afin d'anticiper les échéances. Dans le cas du projet Rewild, qui a commencé en septembre 2022 avec une publication du marché public imposé en décembre 2023, il a fallu en 7 mois rédiger le nouveau document technique en concertation et intégrer le plus possible les collègues dans la démarche. Cela nous a contraint à envisager d'abord des discussions avec les directions d'unité et le collectif CO2R pour recueillir un maximum de réponses à la

question « quelle évolution des espaces verts désirez-vous », lors des animations à la sortie des deux restaurants. L'unanimité des réponses vers une gestion différenciée nous a confortés dans la démarche. Malheureusement, l'enquête détaillée n'a pu être réalisée qu'une fois le processus de rédaction du marché achevé. Nous recommandons donc aux futurs centres désirant une telle modification de la gestion des espaces verts de prévoir l'enquête et les différentes rencontres en amont de la rédaction, et aussi de prévoir une année entre le début du projet et la date limite de rendu du document technique (soit 20 mois avant la publication du marché public).

En ce qui concerne le financement, il a été principalement utilisé pour la prestation : 1) le prestataire qui a mené la phase de construction du cahier technique et les réunions associées ; 2) la Junior-Entreprise pour le questionnaire et son analyse, à la place du stage de master 2 initialement prévu, et 3) la réalisation des panneaux pédagogiques (rémunération de l'illustratrice et fabrication des panneaux). Comme nous disposons maintenant d'un modèle de cahier des charges et d'une enquête rédigée facilement transposables, disponibles sur demande pour les centres souhaitant déployer la gestion différenciée de leurs espaces verts, les coûts financiers et humains (encadrement des étudiants, lien avec le prestataire spécialisé et la Junior-Entreprise) devraient être largement inférieurs. ■

## Financement et remerciements

*Financé par le programme «Pépinières RSE» d'INRAE, ce projet a été mené dans le cadre des actions du Groupe de Travail Biodiversité du centre Occitanie-Toulouse dont les membres sont intervenus à différentes étapes. Nous remercions tous les collègues qui ont pris le temps de répondre à nos sollicitations lors des animations et de l'enquête en ligne, et les différents collègues et unités qui ont bien voulu interagir avec les étudiants des projets partenariaux.*

# Références

Gritzka, S. *et al.* (2020). The Effects of Workplace Nature-Based Interventions on the Mental Health and Well-Being of Employees: A Systematic Review, *Frontiers in Psychiatry*, 11. <https://www.frontiersin.org/journals/psychiatry/articles/10.3389/fpsy.2020.00323>

Hartig, T. *et al.* (2014). Nature and Health, *Annual Review of Public Health*. <https://doi.org/10.1146/annurev-publhealth-032013-182443>

Kaplan, R., et Kaplan, S. (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*, Cambridge University Press.

Ulrich, R. (1983). Aesthetic and Affective Response to Natural Environment. Dans Altman, I. et Wohlwill, J. (dir.), *Human Behavior and Environment* (vol. 6), Springer, p. 85-125.

Van den Bosch et Ode Sang (2017). Urban natural environments as nature-based solutions for improved public health. A systematic review of reviews, *Environmental Research*, 158. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2017.05.040>



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-SA). <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « NOV'AE », la date de sa publication et son URL.